



COMMUNE DE BAGNES
CONSEIL GÉNÉRAL
ROUTE DE CLOUCHEVRE 30
CH-1934 LE CHÂBLE

CONSEIL GENERAL DE BAGNES 2013-2016 **SÉANCE PLÉNIÈRE "TOURISME" DU 02.06.2014** **PROCES-VERBAL N° 2**

Lieu : Aula du C.O. - Châble
Heure : 19 h⁰⁰

Bureau du CG: Mélanie Mento, *présidente*
Nicolas Jost, *secrétaire*
Rodolphe Perreten, *vice-président*

Secrétariat : Léonard Fellay

ORDRE DU JOUR

01. Verbier Festival : Présentation de l'étude Mckinsey sur l'impact du Verbier Festival par M. Joël Claret

02. Culture : présentation du Service de la Culture par M. Bertrand Deslarzes

03. Structures touristiques communales par M. Eloi Rossier

- 01 Point de la situation
- 02 Constitution Groupe de Travail Fitour

04. Téléverbier SA par M. François Corthay, administrateur de Téléverbier SA et représentant du Conseil communal

- 01 Modification de l'actionnariat
- 02 Situation des 4 Vallées
- 03 Politique communale (25,84% Capital-actions)

05. Divers

PROCES-VERBAL

Mme la présidente ouvre cette séance consacrée au tourisme et salue la présence de tous les invités à cette séance.

Nicolas Jost procède au contrôle des présences.

En préambule, Eloi Rossier explique le pourquoi de la soirée du tourisme. C'est notre activité principale, d'où l'idée d'améliorer la communication entre les différents acteurs du tourisme.

1. Verbier Festival : Présentation de l'étude Mckinsey sur l'impact du Verbier Festival par M. Joël Claret

Monsieur Claret présente les résultats de l'étude MacKinsey et met notamment en évidence l'apport indéniable du VFA pour notre commune. Selon leurs estimations, le VFA générerait des retombées de l'ordre de 10 millions de francs pour la commune, sans toutefois être des retombées purement financières.

Pour étayer ses propos, M. Claret présente le VFA comme suit :

1. Le VFA est un événement culturel de premier plan
2. Le VFA a un impact économique très important.
3. Le VFA se charge de la formation de jeunes talents
4. Le VFA a une très vaste portée visuelle

Concernant l'avenir du Festival sur les 10 prochaines années, Martin Engström manifeste la volonté de continuer, malgré la difficulté de réunir des fonds année après année. Le budget de 8 millions de francs est couvert par :

- la billetterie,
- le sponsoring,
- les amis du VFA
- l'argent public,

dans une proportion respective à un quart par poste.

Les concerts ne sont pas toujours complets, donc un potentiel de générer plus d'entrées existe, sans toutefois changer le concept des 17 jours du VFA.

Mme Gaynor ajoute que le problème de l'hébergement est récurrent au niveau de l'hôtellerie : les week-ends du festival les hôtels sont complets à l'exception du "W" qui demande entre 600 et 700 francs par nuit et présente donc une disponibilité de 115 chambres, ce qui est regrettable.

En conclusion, Eloi spécifie qu'il est important que le VFA perdure et que les liens avec les divers acteurs du tourisme se renforcent encore et encore.

2. Culture : présentation du Service de la Culture par M. Bertrand Deslarzes

Les différents services et activités sont présentés par Bertrand, le chef de service. La présentation est à disposition sur Intranet.

Eloi précise qu'au niveau du sponsoring de diverses manifestations culturelles, la Commune a comme règle de ne pas dépasser le 30% du budget pour des aides, sans toutefois arroser tous azimuts des manifestations qui vivent.

Il précise encore qu'en observant ce qui se fait ailleurs, la culture est un facteur de la réussite touristique, exemple est donné avec la Fondation Arnaud à Lens.

Concernant une éventuelle programmation théâtrale dans la salle St-Marc, tel qu'au Baladin à Savièse, le Crochetan à Monthey ou le Martholet à St-Maurice, Eloi précise que ce concept coûte très cher. D'autre part, ces différents lieux se trouvent à proximité des grands axes routiers. Il n'est pas acquis que les gens se déplaceraient au Châble pour assister aux différents spectacles.

3. Structures touristiques communales par M. Eloi Rossier

01. Point de la situation

La Commune de Bagnes se positionne toujours clairement comme le leader de la conduite du tourisme sur le plan communal.

Les missions des sociétés de développement sont essentiellement des missions d'accueil, d'animation et d'information.

La Destination a perdu voilà une année les communes du pays du St-Bernard, soit Orsières, Liddes et Bourg-St-Pierre. Pour pallier à cette défection, une société au nom de Verbier / Val de Bagnes / La Tzoumaz Promotion SA a été créée. Elle a pour missions d'assurer le marketing, la communication sur tout le territoire et la promotion et de travailler aux bonnes relations avec Valais/Wallis Promotion et les structures faitières du tourisme Suisse ; ce qui a été fait lors d'une rencontre avec Swiss Tourisme dernièrement.

02 Création de commissions

1. La commission événements :

Ses missions sont :

- L'évaluation des événements actuels et futurs
- Attributions des subventions
- proposition de subvention si le montant s'élève à plus de CHF 50'000.-

La Commune sera certainement amenée à diminuer son soutien aux divers événements, tout en gardant une ligne de conduite, sans toutefois fermer des portes à de nouvelles manifestations.

2. La commission marketing :

Elle a pour mission de soutenir et valider les propositions faites par son directeur, Monsieur Pierre-André Gremaud, dont les missions sont :

- de définir l'image de Verbier et de la Commune dans son ensemble,
- de définir un concept de communication,
- de faire procéder à des études de marchés et de faire des benchmarking pour connaître notre position par rapport à la concurrence.

La question du financement du Tourisme s'est posée.

Eloi explique que lors d'une séance avec le Canton, diverses propositions ont été faites dans ce sens, notamment avec toute sorte de taxes dont la taxe sur les résidences secondaires. Diverses communes l'ont d'ailleurs adoptée ce qui a fâché passablement de propriétaires. De facto, la Commune de Bagnes a refusé d'introduire cette nouvelle taxe. Verbier est une station de propriétaires qui ont investis chez nous, donc il est préférable de les choyer que de les « assommer » avec une nouvelle taxe. Le Tourisme Bagnard dispose de 6,5 millions, provenant des taxes de séjour, de la TPT et du ménage communal. Ce n'est pas assez pour aller de l'avant.

Un groupe de travail a été créé par André Guinnard, pour trouver une solution au financement du tourisme bagnard. Ce groupe a comme rôle de trouver des fonds pour le tourisme et non pas de remplir les lits d'hôtellerie et parahôtellerie. Pour André Guinnard, l'important est que ce groupe soit composé d'acteurs du tourisme et non d'élus locaux. Ce groupe va proposer diverses solutions au Conseil Communal qui avalisera ou non ces dernières.

Pierre-Yves Délèze, trouve qu'il manque un concept « Produit » pour le tourisme à Bagnes. De plus, au niveau des infrastructures, il y a des choses à améliorer

4. Téléverbier SA par M. François Corthay, administrateur de Téléverbier SA et représentant du Conseil communal

Eloi mentionne que cet hiver a été passablement mouvementé, notamment par :

- le rachat des actions Téléverbier détenues par Télénendaz, de Téléveysonnaz de Jean-Marie Fournier par la Famille Burrus
- La Création d'un groupe d'investisseur bagnard

François Corthay représentant du CC et sein du Conseil d'administration de Téléverbier, présente la situation :

01. Modification de l'actionnariat

En préambule, François présente la Convention que la Commune et la Bourgeoisie ont signé avec Téléverbier. Il précise la position de la famille Burrus au niveau de l'actionnariat et présente le groupe d'actionnaires bagnards nouvellement constitué.

02. Situation des 4 Vallées

Les 4 Vallées sont la base d'un produit. Malheureusement aujourd'hui la convention des 4 Vallées a été dénoncée par Téléveysonnaz. Téléverbier a proposé de se donner une année, afin de redéfinir les conventions de répartitions des recettes. Le système actuel est basé sur les comptages, mais ces comptages ne mettent pas en valeur les sociétés qui investissent dans de nouvelles installations. Malheureusement, Téléveysonnaz ne veut pour l'heure rien entendre et aimerait d'abord trouver un accord avec Thyon. Les négociations continuent, mais les délais marketing sont déjà plus que dépassés. Une séance est prévue le 12 juin pour tenter de trouver une solution.

Eloi précise que tous les présidents des communes partenaires des 4 Vallées ont écrit et co-signé une lettre au président des 4 Vallées, Christian Melly, stipulant l'importance d'aller dans le sens de Téléverbier et de se donner une année pour redéfinir les conventions de répartitions des recettes. En espérant que Téléveysonnaz, par son président Jean-Marie Fournier, revienne à de meilleures dispositions.

En conclusion, Eloi stipule que la Commune est très active afin de trouver une solution ; des rencontres individuelles préalables avec les différents protagonistes ont déjà été effectuées. Eloi est intimement convaincu qu'une solution raisonnable sera trouvée, notamment avec Monsieur Jean-Marie Fournier.

03. Politique communale (25,84% Capital-actions)

La Commune défend le fait que Téléverbier reste une entreprise privée, donc pas de volonté de la voir devenir une entreprise publique.

A ce même titre, Téléverbier est une SA dotée d'un conseil d'administration qui n'entre d'ailleurs pas l'opérationnel de la société. Le rôle du CA est clairement cantonné au niveau stratégique et au niveau des objectifs de la société.

Suite aux dernières votations il apparaît évident que nous devons repenser notre Tourisme. L'objectif est que tous les partenaires touristiques travaillent ensemble et dans ce sens, la Commune doit fédérer ces partenaires autour du projet commun du tourisme de demain. La Commune n'aimerait pas que Téléverbier « cannibalise » les activités de la station. Téléverbier est déjà actif dans le domaine de la restauration et un petit peu dans l'immobilier. La Commune voit Téléverbier comme un partenaire.

Dans ce sens une nouvelle convention a été signée en mars 2010 entre Téléverbier, la Commune et de la Bourgeoisie. Celle-ci est sensé régler l'ensemble des relations entre ces trois partenaires. Elle est basée sur les conventions anciennes et sur le développement à venir, notamment les Mayens de Bruson.

Cette convention définit notamment le droit de Téléverbier à utiliser le territoire communale pour une redevance annuelle à la Bourgeoisie de CHF 250'000.-, ce qui est exceptionnel en Suisse. En contrepartie, la société doit équiper l'entier du domaine skiable. Cette convention régit également :

- L'utilisation de diverses parcelles (Curala, St-Marc, Savoleyres, Esserts).
- La gestion des parkings, utilisation, entretien, déneigement.
- Fourniture de l'électricité par les SIB.
- Participation de Téléverbier SA aux transports publics.
- Ouverture élargie de la Télécabine.
- Développement du domaine skiable de Bruson.
- Tarif préférentiel pour les domiciliés de Bagnes.

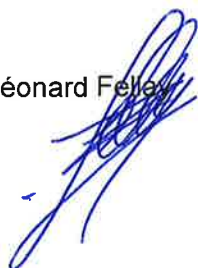
5. Divers

Eloi Rossier prend une dernière fois la parole et insiste sur son intention de reconduire cette séance l'année prochaine. Il est important que tous les acteurs touristiques de la Commune de Bagnes puissent se rencontrer afin de discuter des problèmes qui nous concernent tous.

Clôture de la séance à 22h30

Le secrétaire

Léonard Felber



Pour le Conseil Général



Mélanie Mento
Présidente du CG



Nicolas Jost
Secrétaire du CG